

Appel à un refus de demande de liberté

Par **lonela**, le **15/12/2018** à **19:17**

Maître,

je m'adresse à vous car je suis désespérée et je ne sais plus comment faire pour aider mon conjoint. Il est en détention provisoire depuis le 24 avril. Il y a eu trois demandes de liberté depuis. Pour la première le JDL a été d'accord mais le Parquet s'y est opposé. Le compte rendu de l'appel est rempli de calomnies et on vit un acharnement judiciaire. Mon conjoint se retrouve sans avocat puisqu'il n'a pas pu accepter que son avocat lui dise de patienter et de ne pas froisser la juge d'instruction en remplacement. Depuis septembre une autre juge d'instruction toujours en remplacement a repris le dossier et il y a eu pratiquement 6 mois entre les auditions d'instruction. Tout est invraisemblable dans son dossier, les motifs du refus sont à chaque fois irréels et il a fini par faire lui même une demande de liberté début décembre qui a encore une fois été rejetée avec les mêmes raisons. Mon conjoint a fait appel et on ne sait pas comment ça va se passer. Il arrive à la fin de son deuxième mandat le 26 décembre et aucune convocation ne lui a encore été remise. On pense qu'il peut être convoqué le 21 décembre mais rien n'a été confirmé.

Faut-il qu'il fasse lui même un mémoire pour cet appel? Pourra-t-il se présenter à la fin de son mandat seul comme il n'a plus d'avocat comme ça s'est passé le 30 novembre à l'audience d'instruction qui a été reportée à plusieurs reprises?

Je vous remercie infiniment et j'attends votre réponse.

Chiara